

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation
17 septembre 2025

L'an deux mille vingt-cinq le vingt-trois septembre à 18h30
Le Conseil Municipal de Pont l'Evêque, légalement convoqué, s'est réuni dans la salle communale en séance publique ordinaire sous la présidence de Yves Deshayes, Maire

Date de la séance
23 septembre 2025

Etaient présents : Christian Asse, Jérémie Roseau, Véronique Gicquel-Auzannet, Sylvestre Gout, Catherine Letellier, Laurent Weinreich, Murielle Knoll, Eric Legoux, Myriam Leroy, Jean-Pierre Crozet, Thierry L'huillier, Delphine Besson, Christian Grelé, Anne-Claire Poignard, Précilla Carré, Eric Huet, Emmanuel Bardeau, Edith Aubert, Pierre Carrel.

En exercice :	29	
Présents :	20	
Pouvoir :	3	<u>Excusés</u> : Sandrine Boire, Marinette Lebon, Jean-Michel Eude, Corentin Riou, Emmanuelle Isabelle, Béatrice Gautier,

Votants :	23	<u>Absents</u> : Michel Lepaisant, Delphine Bachelot, Julie Morin,
-----------	----	--

Pouvoirs :

Sandrine Boire a donné pouvoir à Christian Asse
Marinette Lebon a donné pouvoir à Edith Aubert
Emmanuelle Isabelle a donné pouvoir à Jérémie Roseau

Anne-Claire Poignard est désignée secrétaire de séance.

DEL2025_09_10

PLAN DE FINANCEMENT POLE D'ANIMATION NUMERIQUE – ACTUALISATION DU PLAN DE FINANCEMENT ET DEMANDES DE SUBVENTIONS

Dans le cadre du programme Petites Villes de Demain, la ville de Pont-L'Evêque s'est engagée dans la création d'un pôle d'animation numérique regroupant la Micro-Folie et l'Espace Public Numérique.

Espace de sensibilisation, de découverte, d'expérimentation et de pratique numérique, ce nouvel espace a pour vocation de rendre accessible à tous le numérique sous toutes ses formes.

La réunion de ces espaces en un même lieu, 60 rue Saint Michel, permettra de mutualiser les effectifs et de développer leurs activités tout en offrant des locaux accessibles et confortables au public et au personnel.

Le conseil municipal du 2 mai 2023 a autorisé monsieur le Maire à signer le marché de maîtrise d'œuvre portant sur la création du Pôle d'animation numérique.

Le marché de maîtrise d'œuvre réhabilitation et extension a été attribué au groupement dont le mandataire est ACAU ARCHITECTES.

Le maître d'œuvre a livré l'APD le 8 novembre 2024 répondant à la demande. Le conseil municipal du 3 décembre 2024 a validé le plan de financement prévisionnel associé à cette phase.

Le maître d'œuvre a livré le PRO le 5 mai 2025 répondant à la demande.

La conception du pôle d'animation numérique situé au 60 rue saint Michel a franchi une nouvelle étape avec la passation du marché public de travaux.

A cette occasion, le montant estimatif des travaux a été modifié pour prendre en compte les offres retenues par la commission d'appel d'offre du 19/08/2025.

Dans le même temps les demandes de subventions sont en cours d'instruction et nécessitent des ajustements. Il convient donc de réactualiser le plan de financement prévisionnel et de réajuster ces demandes.

Le montant estimatif de l'opération passe de 3 324 379 € à 2 764 256€ (Retrait des aléas et offres inférieures aux estimations).

Le montant sollicité au titre du contrat de territoire départemental passe de 622 931 € à 415 403€. Le montant sollicité au titre du fonds vert passe de 158 202 € à 167 354 €.

Sur l'ensemble de l'opération les aides publiques s'élèvent à 1 885 488€ et le reste à charge pour la commune est de 878 769 €.

Dans le même temps la partie recette doit être actualisée suivant les retours des différents financeurs.

L'enveloppe prévisionnelle des travaux est désormais de 2 393 687 € HT, auxquels il faut ajouter les différents honoraires.

Le plan de financement prévisionnel est donc modifié comme suit :

Plan de financement prévisionnel hors taxes (hors assurance, hors aléas) :

DEPENSES		RECETTES		
Travaux existant	1 109 749€	Etat DETR/DSIL 2025	271 737€	9.83%
Travaux extension	1 283 929€	Etat DETR/DSIL 2026	349 583€	12.65%
Maitrise d'œuvre, CT, SPS	222 880€	Département – Contrat de Territoire	415 403€	15.03%
Études	82 698€	Région – Contrat de Territoire	602 000€	21.78%
Autres : Concessionnaires, mobilier	65 000€	Etat – Fond Vert	167 354€	6.05%
		DRAC – MH	40 000€	1.45%
		Banques de territoire (études)	21 520€	0.78%
		Région (études)	10 000€	0.36%
		Département (études)	7 890€	0.29%
		Total aides publiques	1 885 488€	68.21%
		Ville de Pont-L'Évêque	878 769€	31.79%
Total HT	2 764 256 €	Total Recettes	2 764 256€	100%
Total TTC	3 317 107 €			

LE CONSEIL MUNICIPAL

A l'unanimité des membres présents et représentés

- **VALIDE** l'actualisation du plan de financement prévisionnel
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à actualiser les demandes de subvention en cours

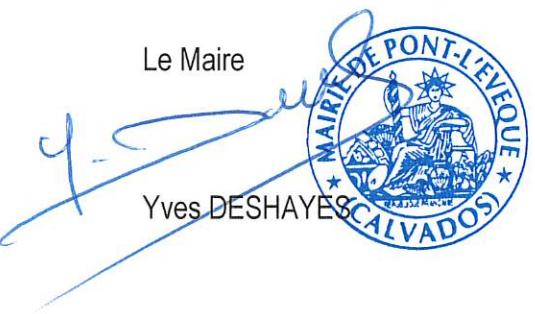
Fait et délibéré en séance, les même jour, mois et an.

La Secrétaire de séance,



Anne-Claire POIGNARD

Le Maire



Yves DESHAYES

